

EXTRAITS DE LA SEANCE DU 10 DECEMBRE 2012

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 10 décembre 2012 à 20 h 30, salle du conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Monsieur CUMONT Denis, Maire.

Etaient présents : MM. CUMONT, PECHENOT, GARNIER, CHANUT, PREAU, Mmes DANREZ, GIABBANI, MM. MADELENAT, VIGNOL, ROBIN, Mme BARON.

Absents excusés ou représentés : Mme CAGNAT (pouvoir à V. GIABBANI), M. PERNOT (pouvoir à D. CUMONT).

Absente non excusée : Mme SUTTER.

Secrétaire de séance : M. MADELENAT.

☆☆☆

BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N° 2

Monsieur PECHENOT, adjoint aux finances, présente les ajustements de fin d'année qu'il est nécessaire d'apporter au budget primitif. Il s'agit d'une ouverture de crédits supplémentaires de 81 600 € en investissement et de 10 000 € en fonctionnement, ainsi que des virements de crédits à hauteur de 13 000 € en investissement, et de 6 600 € en fonctionnement. Adopté à l'unanimité.

TABLEAU DES SUBVENTIONS – RECTIFICATIF

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le tableau rectificatif des subventions de fonctionnement aux associations. Outre quelques petits ajustements, le conseil vote une subvention de 500 € à l'association Tennis pour l'aider à démarrer. Le montant total des subventions reste inchangé, soit 16 637 €.

ZONE D'ACTIVITES DES BREANDES – CLOTURE DU BUDGET ANNEXE

Les travaux d'infrastructure et d'aménagement du périmètre existant de la zone d'activités sont terminés et les terrains disponibles sont vendus. Considérant que l'ensemble des écritures comptables sont passées, le conseil municipal décide de clôturer ce budget annexe.

VENTE DE L'ANCIEN VEHICULE DES POMPIERS

Suite au remplacement du véhicule de secours du centre de première intervention de Perrigny, le conseil municipal décide de vendre l'ancien véhicule, en l'état. Il autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les formalités administratives.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION DES ELUS

Le conseil municipal accepte de rembourser à Messieurs PECHENOT et GARNIER les frais de déplacement, hébergement et repas qu'ils ont engagés lors de leur participation au congrès des Maires à PARIS les 20 et 21 novembre 2012.

PARTICIPATION INTERCOMMUNALE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES

Le conseil municipal fixe à 85,61 € par élève le montant de la participation forfaitaire aux frais de fonctionnement des écoles, pour l'année scolaire 2011/2012. Il autorise Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir avec la Ville d'Auxerre pour deux élèves scolarisés dans les écoles de Perrigny. De même, la commune de Perrigny devra payer cette participation pour un élève scolarisé à Auxerre.

ADHESION AU SERVICE MISSIONS TEMPORAIRES DU CENTRE DE GESTION DE L'YONNE

Le centre de gestion de l'Yonne offre un service appelé « missions temporaires » pour assurer des remplacements d'agents titulaires dans les communes rurales. Monsieur le Maire propose d'adhérer à ce service qui pourra proposer du personnel de remplacement, en cas de besoin, suivant les modalités prévues par convention. Le conseil municipal décide d'adhérer à ce service et autorise le Maire à signer la convention.

PROGRAMME DE TRAVAUX 2012 SUR LES RESEAUX BT, EP ET FT

La Fédération Départementale d'Electricité de l'Yonne a compétence pour les travaux sur le réseau d'électricité basse tension et le Syndicat intercommunal d'Energie de l'Auxerrois pour les travaux sur les réseaux d'éclairage public et France Télécom. Le conseil municipal approuve les conventions de mandat proposées par ces deux entités pour les travaux réalisés au titre du programme 2012 et autorise Monsieur le Maire à signer ces conventions.

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT – RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE

Monsieur le Maire présente le rapport annuel du service de l'assainissement du délégataire, la société BERTRAND, pour la période avril 2011 – mars 2012. Le conseil municipal en prend acte.

RAPPORTS ANNUELS 2011 DES SERVICES PUBLICS GERES PAR LA COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS

Le conseil municipal prend acte des rapports annuels 2011 sur les services suivants :

- Prix et qualité du service public de l'eau potable,
- Prix et qualité du service public de l'assainissement non collectif,
- Prix et qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés,
- Activités du syndicat mixte de la fourrière animale du Centre Yonne.

Ces rapports sont consultables en mairie ou à la Communauté de l'Auxerrois.

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Monsieur le Maire présente le rapport du commissaire enquêteur relatif à la procédure de modification du plan d'occupation des sols, enquête qui s'est déroulée du 8 octobre au 12 novembre 2012. Considérant qu'aucune observation n'a été formulée, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification du POS telle que présentée.

DECISIONS DU MAIRE :

Le conseil municipal donne acte au Maire des décisions prises en vertu de la délégation que lui a donnée le conseil municipal, en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour assurer diverses tâches de gestion courante :

- N° 2012/41 du 19/12/2012 : Renonciation au droit de préemption urbain relatif à la vente d'une maison située dans le village,
- N° 2012/42 du 06/11/2012 : Renonciation au droit de préemption urbain relatif à la vente d'une maison située dans le village,
- N° 2012/43 du 12/11/2012 : Renonciation au droit de préemption urbain relatif à la vente d'une maison située dans le hameau des Bréandes,

- N° 2012/44 du 21/11/2012 : Renonciation au droit de préemption urbain relatif à la vente d'une maison située dans le hameau des Bréandes,
- N° 2012/45 du 21/11/2012 : Attribution de la mission de contrôle technique concernant le projet de transformation des anciens ateliers municipaux en salle multisports à la société SOCOTEC pour 2 490 € HT,
- N° 2012/46 du 21/11/2012 : Attribution de la mission de contrôle technique concernant le projet d'aménagement d'une salle de réceptions à la société SOCOTEC pour 3 220 € HT,

AFFAIRES DIVERSES :

- SIEA – Contrat DIALEGE : Le syndicat intercommunal d'énergie de l'Auxerrois a signé un contrat Dialège avec ERDF pour assurer un suivi des consommations d'électricité pour l'éclairage public. Dans le cadre de ce contrat, le syndicat demande de désigner un référent titulaire ainsi qu'un suppléant. Sont ainsi désignés Messieurs Stéphane VIGNOL et Jean PERNOT.
- ADMR de PERRIGNY et ses environs : Après quelques difficultés pour obtenir un raccordement téléphonique et Internet, l'association ADMR a emménagé dans les locaux de Perrigny, derrière le restaurant scolaire, mi-novembre.
- Aménagement de sécurité au hameau des Groseilliers : Le conseil général de l'Yonne a accordé une subvention de 19 150 € pour financer les travaux d'aménagement de sécurité le long de la RD 31 au hameau des Groseilliers.
- Conseil d'école de la maternelle : Marylène DANREZ fait le compte rendu du conseil d'école qui s'est tenu le 19 novembre 2012. Les effectifs prévisionnels à la rentrée 2013 sont de 36 élèves contre 35 actuellement. Pour le remplacement de Monique Charlot, les démarches sont en cours pour trouver une personne lauréate du concours d'ATSEM. La directrice souhaite que le remplacement de l'ordinateur du bureau soit envisagé ainsi qu'une augmentation du budget de fonctionnement attribué par élève.
- Association Equipe Cycliste de l'Yonne : Monsieur Christian MOCQUERY vient de créer une nouvelle association cycliste et sollicite l'autorisation d'en fixer le siège à la mairie de Perrigny. Le conseil municipal donne son accord en précisant qu'elle ne bénéficiera d'aucune subvention communale ni octroi d'aucune salle de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 20.